

La Gazette des Granges

numéro 65
novembre 2018



Sommaire

Faire mieux avec moins	2
Le mot de la présidente	3
Nos activités	3
Le projet Grand'Place	4
Le projet « Artélia »	5
L'immeuble « Le Stratège »	6
Handicap et incivilité	6
Note sur les liens Web	6
Rébus	6
Le parking d'Alpexpo	7
Petit micocoulier ...	7
Protection des paysages	8
Du bon usage de l'eau	8
Chèque énergie	9
Ateliers d'écriture	9
Proverbe chinois	9
Amandes et pignons	10
Solution du rébus	10
L'écuroduc : une nouveauté	10
Fête de quartier et panneau refuge LPO	10
Hirondelles et martinets	11
Références utiles	12

Un projet d'écuroduc* en lisière
du parc Maurice Thorez,
projet porté par la LPO,
financé par la Métropole
et soutenu par l'AHG,
est à l'étude.

Nous vous tiendrons
informé de son évolution.

*plus de détails dans la gazette

Photo : Guy Bourderionnet



Faire mieux avec moins : la quadrature du cercle

Il y a bien longtemps que vous n'aviez pas reçu la Gazette de Granges, et nous sommes heureux de vous offrir ce nouveau numéro.

Comme toutes les associations locales ou nationales, nous sommes dépendants des subventions accordées. La Mairie continue à nous soutenir généreusement, mais comme partout les subventions sont en baisse. Nous ne pouvons plus utiliser ce support pour communiquer avec vous aussi fréquemment que nous le souhaiterions.

Malgré tout, il nous semble important de continuer à distribuer la Gazette une fois par an dans toutes les boîtes aux lettres du quartier et de toucher ainsi le plus grand nombre.

Si vous voulez plus d'information sur la vie du quartier et ses alentours immédiats, sur les animations proposées par l'Association et ses partenaires tout au cours de l'année, et sur les actions menées par les commissions « Cadre de vie » et « Nature », **pensez à visiter notre site** : <http://ahg38.fr>

The image shows a screenshot of the AHG website homepage and a flyer for a sewing workshop. The website has a green header with navigation links: Accueil, À propos..., Calendriers, Contact. The main content area features a central logo of a four-leaf clover surrounded by people, with various menu items in green buttons: Correspondances, Informations, Animations, Galerie photos, Réunions, Liens utiles, Activités régulières, and Adhésions 2018. There is also a section for 'Abonnez-vous aux actualités' with a RSS icon. A search bar is visible at the top right. The flyer on the right is titled 'Agenda' and 'Dernières nouvelles' and features a photo of a field with red flowers. It advertises 'ATELIER COUTURE' (sewing workshop) on Tuesday, 08 sept. 2018, and includes the text 'Vivre dans le quartier des Granges' and 'LA CAMPAGNE A LA VILLE'.

Sur la page d'accueil, le bouton « **Brochure Vivre ici** » permet d'accéder à la brochure de présentation du quartier. N'hésitez pas à la diffuser.

Un nouveau menu se met en place, « **Correspondances** », il vous permet de consulter les comptes rendus des diverses réunions auxquelles l'association a participé ainsi que les courriers envoyés aux différentes institutions avec les réponses éventuelles.

D'autre part, la prise des adhésions en porte-à-porte prend beaucoup d'énergie aux bénévoles qui s'y collent (pour la rime). En adhérant sur le site (procédure sécurisée) vous nous aiderez à être plus efficace.

Le mot de la présidente

J'ai accepté il y a quelques mois la présidence de l'Association des Habitants des Granges ; c'était pour moi un devoir.

Et puis j'ai trouvé une équipe de personnes impliquées, compétentes et généreuses qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie pour défendre ce quartier auquel nous sommes attachés et qui possède tant d'atouts.

Un quartier où l'on se sent bien, où l'on peut se croiser et se dire bonjour sans toujours se connaître.

Les objectifs de notre association sont ambitieux : la défense du cadre de vie, la sensibilisation au respect des autres et de l'environnement. Notre fête de quartier est aussi un incontournable moment de partage.

Il y a toujours beaucoup à faire mais l'enthousiasme est là.

Marie-Thérèse Poli

Nos activités

Au local de l'association, place des Vosges



L'atelier couture

le mardi de 14 à 17h.

Une machine à coudre est à disposition. Vous y trouverez des conseils à profusion pour réaliser de petits ouvrages dans une ambiance conviviale.

Les goûters d'antan

le vendredi de 16h30 à 18h.



Pour les petits et les plus grands.



Les jeux de cartes

les lundis et jeudis de 14 à 18h.

Prendre contact avec les joueurs sur place.

L'atelier mosaïque

le mardi de 18 à 20h.



Ouvert à tous même aux débutants. Aucune compétence requise. Participation à la réalisation d'une mosaïque pour décorer le parc sous la direction de personnes qualifiées.

Vous êtes les bienvenus si vous voulez nous rejoindre, pour une séance de découverte ou de manière régulière !



La boîte à livres

Pour déposer et prendre gratuitement des livres.

Ces activités sont gratuites.
Il suffit d'être adhérent de l'association.

Activités en partenariat

Méditation

LCR Langedoc le mercredi de 17 à 18h.



Qi Gong

le mercredi de 18 à 20h au LCR Langedoc et un samedi sur deux de 10 à 12h (planning sur notre site) à la MDH Anne Franck.



Pour participer à ces deux ateliers et connaître les conditions et les tarifs, n'hésitez pas à nous contacter (nos coordonnées se trouvent en dernière page).

Pensez à consulter régulièrement notre site pour connaître les dates des « samedis à thème » et autres animations sur l'année.

Vous êtes les bienvenus si vous voulez nous rejoindre, pour une séance de découverte ou de manière régulière !

Le projet Grand'Place



Klépierre, propriétaire de Grand'Place, prévoit une restructuration de grande envergure de son centre commercial. Ce réaménagement se ferait en deux étapes : rénovation de l'existant et développement de nouvelles surfaces (à l'horizon 2022). Ce réaménagement sera accompagné d'une requalification de l'espace public sur les communes de Grenoble et Échirolles.

Au cœur de l'été, une concertation pour cette requalification de l'espace public autour de Grand'Place a été lancée. La première réunion a eu lieu le 10 juillet. La seconde a eu lieu le 30 août en toute fin de période de concertation. Cette période n'était évidemment pas propice à la mobilisation mais de nombreux habitants du quartier se sont déplacés et ont participé activement aux débats : suppression (ou non) de la passerelle de Valmy, nuisances dues aux zones de livraison en arrière du centre commercial mais faisant face au quartier, rénovation des gares et arrêts de trams, séparation (ou non) de Carrefour et Grand'Place, destruction de l'autopont, circulation piétons-voitures-vélos, etc.

Le descriptif d'aménagement de l'espace public est disponible sur le site de la Métropole :

<https://participation.lametro.fr/media/default/0001/01/b3c627a204816cb4f15753c91ab971003cbf70c9.pdf>

Notre quartier possède de nombreux atouts mais l'environnement s'est considérablement dégradé notamment depuis le déménagement de Conforama. Cette zone ressemble aujourd'hui à une friche urbaine qui, si rien n'est fait, pourrait s'étendre. Nous rappelons que le quartier des Granges ne fait pas partie du projet de rénovation urbaine prévu sur les Villeneuves.

Ce projet de rénovation de Grand'Place et autour de Grand'Place est sans doute une perspective intéressante pour revaloriser le quartier. Pour l'instant, il s'agit d'études préliminaires. Mais il nous faudra être vigilants, participer aux consultations proposées et faire valoir notre point de vue d'habitants, alors que la presse se fait l'écho de débats concernant le positionnement des centres commerciaux dans l'agglomération.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de la suite des événements, notamment via notre site web : www.ahg38.com.

Délibération du conseil métropolitain du 6 juillet 2018 :

<http://rcse.fr/wp-content/uploads/2018/06/Projet-de-requalification-des-espaces-publics-autour-du-centre-commercial-de-GrandPlace-définition-des-objectifs-poursuivis-et-des-modalités-de-la-concertation.pdf>





La société Artélia (leader européen de l'ingénierie dans les domaines du bâtiment, des infrastructures, de l'eau et de l'environnement) est actuellement installée sur Pont-de-Claix et Échirolles (quartier des Granges). Elle va centraliser ses activités sur le site d'Échirolles, sur les terrains qu'elle possède rue de Lorraine.

Au programme, le nouveau siège de sa filiale « Artélia Eau et Environnement », une nouvelle halle d'essai (actuellement sur Pont-de-Claix), environ 480 logements, des commerces, des résidences services et environ 12 000 m² consacrés aux activités tertiaires.

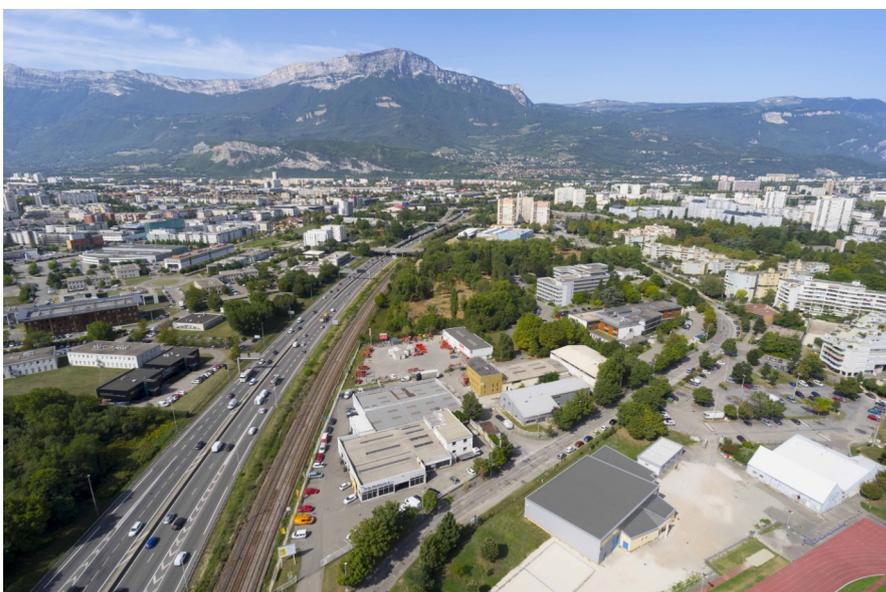
Pour ce faire un protocole d'accord tripartite (Artélia - Métropole - Ville d'Échirolles) a été signé en octobre 2017. Artelia, qui partage donc la gouvernance du projet urbain avec la Métropole et Échirolles, sera chargée de près de la moitié des coûts de réalisation des équipements publics.

Les premiers travaux devraient débuter en 2019 pour s'échelonner sur une dizaine d'années.

Deux réunions d'information ont été organisées les 28 juin et 19 septembre. Les habitants se sont déplacés en nombre et ont fait part de leurs inquiétudes :

- densification du quartier et hauteur des immeubles,
- difficulté de circulation et cheminement piétons,
- stationnement anarchique et restructuration du carrefour du Vieux-chêne,
- part du logement social et types de commerces envisagés,
- végétalisation et protection de la faune (ex : colonie de corbeaux freux).

Si ce projet présente un réel intérêt pour le quartier, il faudra veiller à ne pas être écartés des réflexions à venir et suivre de près les prochaines étapes, notamment le permis d'aménager qui fera l'objet d'un affichage sur le site.



À propos de l'immeuble « Le Stratège »



Depuis de trop nombreuses années les riverains se plaignent des nuisances autour de cet immeuble : dépôts d'encombrants, réparation de véhicules, tapage nocturne et lieu de deal.

Jusqu'à peu, les rencontres avec certains copropriétaires, le syndic et les élus n'ont pas eu de suites effectives.

A la suite des multiples démarches de notre association, la dernière rencontre en date du 8 juin a été plus fructueuse avec la présence de Klépierre représenté par Alexandra Farci directrice de Grand'Place, et des représentants de la Métropole propriétaire des locaux occupés par la TAG. Ces deux copropriétaires majeurs se sont engagés à être présents à l'assemblée générale du 21 juin 2018.

Lors de cette AG du 21 juin, une délégation de riverains et de membres de l'association a distribué des tracts pour faire part du ras-le-bol général. Elle n'a pas été autorisée à être représentée à l'AG.

Nous avons eu tout de même un retour d'informations au travers des personnes présentes. Norauto est copropriétaire du parking, beaucoup utilisé par ses clients. Sa fermeture complète aurait une incidence négative sur son chiffre d'affaires.

De ce fait, les copropriétaires ont pris les décisions suivantes à l'unanimité :

- porter le budget prévu pour la sécurisation des parkings de 70 à 80 k€ TTC,
- mandater un bureau d'études spécialisé en sécurité pour proposer un projet global, qui pourrait à terme aller au-delà de ce qui était prévu initialement.

Utiliser le principal de l'enveloppe pour mettre en œuvre un 1^{er} niveau de sécurisation (par exemple, installation de portails pour bloquer les accès autos).

Cette étude doit être faite de manière à concilier la sécurisation du parking et l'activité commerciale de Norauto. En vue de la prochaine AG, il y a lieu de poursuivre le travail d'étude avec les occupants de l'immeuble pour améliorer la sécurité du site.

À suivre avec vigilance.

Handicap et incivilité

Un chariot de supermarché au milieu d'un chemin, une crotte de chien sur la pelouse ou la chaussée, ou un ascenseur hors service dans une montée, c'est très désagréable pour chacun d'entre nous.

Mais imaginez la gêne que cela représente pour des personnes non voyantes ou à mobilité réduite. Contourner un chariot ou une crotte de chien, c'est difficile pour un non voyant. Sans ascenseur, les personnes en situation de handicap sont privées de sorties.



Alors, soyons vigilants et civils.

Note sur les liens Web

Les liens donnés à l'intérieur de la gazette sont parfois longs et fastidieux, nous le savons. Pour vous en simplifier l'accès, téléchargez la gazette en .pdf depuis le site www.ahg38.fr, et cliquez sur le lien choisi.

Rébus



Réponse page 10

À propos du parking d'Alpexpo

Excédée par les incivilités récurrentes sur le parking d'Alpexpo, l'Association des Habitants des Granges informe et agit.



Les habitants du quartier des Granges sont confrontés depuis plus de **20 ans** aux incivilités, désordres, nuisances en tout genre et à l'état déplorable de ce parking. Depuis de très nombreuses années l'association interpelle les élus et les responsables concernés pour apporter des remèdes à ces dysfonctionnements.

Aujourd'hui ce dossier évolue. Rappelons que ce parking est situé pour sa partie nord sur Grenoble en zone police, et au sud sur le territoire d'Eybens en zone gendarmerie. Ces terrains, propriété de la ville de Grenoble, ont été transférés à la Métropole. Alpexpo n'a pas de compétence juridique sur ce parking. Pour éviter les intrusions, la ville de Grenoble a mis en place des portiques dont la fermeture sécurisée, après 20 heures, n'est pas effective.

À sa demande, l'AHG a été reçue le 16 mars 2016 par la direction d'Alpexpo, des élus de Grenoble, Eybens et Échirolles, et des représentants de la police. La ville d'Échirolles a évoqué ce problème avec le préfet de l'Isère le 21 juin 2016, et a sollicité l'intervention de la Métropole au conseil municipal du 27 juin 2016.

La sécurisation de ce lieu a été évoquée. Mais, celle-ci est rendue difficile par les occupations des gens du voyage. Le 18 mai 2017, l'entrée a été forcée et 250 caravanes chassées de Bron se sont installées.

La loi du 5 juillet 2010 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage impose à la Métropole la mise à disposition d'un terrain de grand passage. À défaut, il n'est pas possible d'empêcher aux gens du voyage de s'installer ailleurs. Ce terrain est en cours de réalisation, à Pont Barrage sur le Fontanil et

Saint-Égrève. L'AHG est intervenue auprès du commissaire enquêteur lors de l'enquête publique (DL du 15 décembre 2017). Ayant appris que Monsieur WAUQUIEZ, président de la région Auvergne Rhône-Alpes, s'intéressait au développement d'Alpexpo, l'AHG lui a écrit en lui faisant part des incivilités récurrentes. Il a manifesté son intérêt (message de son secrétariat).

L'association a aussi constaté que, lors des passages de groupes importants de gens du voyage (plusieurs centaines de caravanes), ceux-ci étaient systématiquement redirigés vers l'Alpexpo sans se préoccuper des conditions d'accueil déplorables. L'AHG a manifesté son mécontentement et son inquiétude dans une lettre adressée récemment à monsieur le Préfet. Elle suit ce dossier de près, notamment l'exécution du *Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des gens du voyage 2018-2024*. Lorsque la Métropole aura satisfait à ses obligations au cours de l'année **2019**, on peut espérer que l'action des habitants du quartier, confortée par l'AHG, obligera les autorités à réaliser les travaux renforcés de protection de ce site.

Petit micocoulier deviendra grand



Notre association a planté un micocoulier en novembre 2017 pour célébrer la labellisation du parc en refuge LPO.

Ce petit arbre a bien supporté les chaleurs caniculaires de cet été. Respectons-le pour qu'il devienne très grand.

Protection des paysages et du patrimoine



Dans le cadre du nouveau plan local d'urbanisme intercommunal, la Métropole souhaite protéger ses paysages et son patrimoine.

Extrait du dossier de presse du 28 juin 2018 :

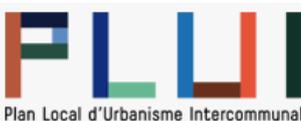
« La Métropole grenobloise bénéficie d'un paysage lointain de grande qualité. Ses vues sur les massifs montagneux environnants sont une caractéristique assez unique, **une toile de fond montagnarde qu'il s'agit de valoriser en faisant en sorte qu'elle continue à s'immiscer dans le tissu urbain.** La croissance urbaine a également généré des entités paysagères très composites où les motifs agricoles, industriels, résidentiels se juxtaposent dans un continuum urbain.

Le Plan Local d'urbanisme intercommunal (PLUi) **cherche à concilier intensification urbaine, qualité de vie et qualité paysagère.** Il entend placer le paysage au cœur du projet. Dans le cadre de l'élaboration de son PLUi, Grenoble Alpes Métropole a créé des « carnets de paysage ». Leur objectif : valoriser et protéger les différents paysages de la Métropole, que ce soient ceux de la ville, de la périphérie, de la montagne, des rivières ou encore des vallées.

Selon la délibération de lancement du PLUi, adopté le 6 novembre 2015, « **le PLUi aura pour objectif de placer les paysages au cœur du projet de territoire de la Métropole et des projets des communes.** Pour cela, il identifiera les éléments importants de l'identité paysagère des territoires, composera avec cette pluralité géographique et protégera les éléments emblématiques du patrimoine bâti et végétal. »

Au-delà des 7 « carnets de paysage » déjà définis, nous espérons que ces considérations auront des conséquences positives sur les nouveaux projets urbains de l'agglomération.

Vous pouvez télécharger le document complet sur le site de la métropole.



Du bon usage de l'eau (eau potable et eau buvable)

L'eau que nous recevons dans nos appartements est une eau potable. C'est l'aliment le plus contrôlé en France. L'eau fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent destiné à en garantir la sécurité sanitaire, depuis son captage en milieu naturel jusqu'au robinet du consommateur.



Cependant, il est préférable d'utiliser l'eau du réseau d'eau froide pour la boisson, la préparation ou la cuisson des aliments car une température élevée peut favoriser le transfert dans l'eau des métaux qui constituent les canalisations et la dégradation de la qualité bactériologique.

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A12494>

Cette précaution est d'autant plus nécessaire si des dispositifs d'adoucissement de l'eau chaude ont été mis en place car la dissolution des métaux dans l'eau peut être augmentée par la présence éventuelle d'un dispositif collectif ou individuel d'adoucissement de l'eau.

<https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2004/04-12/a0120956.htm>

On a même entendu dire que certains, l'hiver, utilisaient l'eau des radiateurs pour se faire une tisane ou un café. ATTENTION celle-ci, chargée de produits de décapage, est très toxique !



Chèque Énergie



Le chèque Énergie a remplacé les tarifs sociaux de l'énergie au 1^{er} janvier 2018.

Le plus de ce dispositif est qu'il englobe toutes les énergies de chauffage, à savoir l'électricité, le gaz naturel, le GPL, le bois ou encore le fioul alors que les tarifs sociaux étaient restreints à l'électricité et au gaz naturel.

Il est attribué automatiquement (sous réserve d'avoir fait une déclaration de revenus) aux ménages dits en « situation de précarité énergétique ». Le chèque énergie permet de s'acquitter de tout ou partie des dépenses d'énergie du logement ; cela concerne ainsi :

- les factures d'énergie : électricité, gaz, chaleur, fioul, bois, etc ;
- les charges de chauffage incluses dans la redevance pour les personnes vivant dans un logement-foyer conventionné : foyer de jeunes travailleurs, de travailleurs migrants, résidence pour personnes âgées, etc ;
- le financement des travaux de rénovation énergétique du logement.

Dans le cas des logements disposant d'un chauffage collectif, il n'est pas possible d'utiliser le chèque énergie pour payer des charges de copropriété ou des charges locatives, dont le périmètre dépasse largement l'énergie. Néanmoins, le chèque énergie peut être utilisé pour régler la facture d'électricité, qui est généralement d'un montant supérieur.

Pour plus d'informations :

<https://chequeenergie.gouv.fr/>

https://chequeenergie.gouv.fr/pdf/faq_travailleurs_sociaux.pdf



Ateliers d'écriture

« Des seniors assis sur un banc discutent, un petit fait ses premiers pas, des parents partagent un moment de repos, les jardiniers taillent les massifs ; arrivent des joggers, des chiens le museau en éveil, battant de la queue, un écureuil curieux hésitant à se cacher, un bourdon qui butine.

Nos oreilles résonnent des cris des enfants qui jouent. On entend des oiseaux, on devine un hérisson, on surprend un lapin. On sent les roses, le foin tout juste coupé, la caresse du soleil tamisé par les arbres. À l'horizon, la montagne... C'est mon parc. »

Rêvons un peu : dans mon parc, j'aimerais...



Venez participer aux ateliers d'écriture que nous vous proposerons en 2019. Dans une ambiance bienveillante de partage, où chacun aura sa place, nous prendrons nos stylos l'espace de deux soirées en laissant libre cours à notre imagination, sur les thématiques : « Mon parc » et « Oiseaux d'ici, oiseaux d'ailleurs ».

L'information sera diffusée sur le site et auprès des adhérents par mail. **Inscription obligatoire et gratuite.**

Proverbe chinois



Confucius a dit : « **Savoir qu'on sait quand on sait, et savoir qu'on ne sait pas quand on ne sait pas : c'est là la vraie connaissance** ».

Qui était Confucius, né en 551 avant J.-C. ?

Il est considéré comme le philosophe incontournable de la culture chinoise. Son enseignement a donné naissance au confucianisme, doctrine politique et sociale érigée en religion d'état et qui ne fut officiellement bannie qu'au début du XX^e siècle.

Ses écrits philosophiques sur l'éthique, la politique, l'histoire, les arts et la religion ont ainsi influencé la philosophie chinoise jusqu'à nos jours.

Amandes & pignons torréfiés

Les amandes



- Casser les amandes (marteau !) sans les abîmer,
- les ébouillanter 10 secondes puis les tremper dans un bol d'eau et de glace pilée pendant 1 minute,
- peler les amandes et les émincer,
- les mettre au four dans un plat en fonte environ 10 minutes.

Les pignons



- Faire fondre à feu doux du beurre demi-sel dans un plat en fonte,
- verser les pignons lentement, en brunissant légèrement,
- égoutter les pignons avec un chinois.

Conserver le beurre de pignon pour une future utilisation.

Solution du rébus

Haie - qu - rot - duc : écuroduc

Un écuroduc : c'est quoi cette nouveauté ?

C'est tout simplement une passerelle aérienne pour permettre aux écureuils de traverser la route sans se faire écraser. De nombreux écuroducs vont être installés sur l'agglomération dans le cadre du projet « trame verte et bleue ». Celui d'Echirrolles sera parmi les premiers.



Fête de quartier et inauguration du panneau « Parc Maurice Thorez, refuge LPO ».

La traditionnelle fête de quartier a eu lieu le 23 juin. Le soleil fut de la partie. Vous avez été plus de 700 à nous rendre visite et à profiter des différentes animations proposées. Comme toujours maquillage, jeux en bois, jeux d'eau pour bébé, pêche à la ligne, etc. ont eu beaucoup de succès.

Nous remercions tous nos partenaires qui ont aussi contribué à ce succès : foot Surieux, boxe, frisbee, MJC Desnos, bibliothèque Pablo Neruda, la Maison des écrits et EVADE.



Une nouvelle attraction a attiré les enfants :
le mur d'escalade.

Nous avons profité de cette journée pour inaugurer le premier panneau du refuge LPO en présence de monsieur le Maire et de monsieur Daniel Besson, élu au développement durable. Vous l'avez peut-être remarqué, ce panneau se trouve en contrebas de l'allée des Vosges.



Quatre autres panneaux sont ou seront installés aux diverses entrées du parc.

Hirondelles et martinets

L'automne est là. Hirondelles et martinets ont quitté nos cieux pour des contrées plus clémentes comme l'Afrique subsaharienne. Nous confondons souvent hirondelles et martinets. Ce sont pourtant deux espèces bien différentes. Dans notre quartier, nous ne voyons que des martinets noirs.

Comment les reconnaître ?



En vol les martinets sont très rapides (jusqu'à 200 km/h sur de courtes distances), poussent des cris stridents et ont des ailes effilées et pointues en forme de lames de faux. Ils sont capables de passer 10 mois de l'année à voler, sans se poser. Ils dorment et mangent en vol. Ils ne quittent les airs que pour nidifier dans une cavité de mur, de falaise ou d'arbre.

Sacrément endurant, le martinet.

Les hirondelles ont des ailes plus larges et plus courtes qui leur confèrent un vol plus souple, plus capricieux mais moins rapide. Les deux familles présentes dans la région. Celle des fenêtres et l'hirondelle rustique ont un ventre blanc. Elles ont des queues fourchues. Ces deux espèces sont souvent perchées sur des fils aériens ou des branches d'arbres pour se reposer et soigner leur plumage. Elles viennent à terre pour ramasser la boue nécessaire à la construction de leur nid.



De retour de migration, les hirondelles et les martinets se trouvent démunis lorsqu'ils font face à la disparition de leur nid. Le Code de l'environnement et l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 protègent toutes les espèces d'hirondelles et de martinets, des plus communes au plus rares. Il est ainsi interdit de porter atteinte aux individus mais également à leurs nids et à leurs couvées (œufs ou poussins).



Extrait de la conférence
du 9 mars 2018 par
Anne-Marie Trahin et
Guy Bourderionnet

Photos : Guy Bourderionnet



Association
des Habitants
des Granges

26, allée des Vosges — 38130

Contacts avec l'association



À la salle de l'association

26, Allée des Vosges

(entre pharmacie et tabac-presse)
Cette salle, confiée par la mairie, est
partagée avec d'autres : parents
d'élèves, prévention municipale, etc.



Aux **permanences**

Lors des activités au local
(ateliers couture, atelier mosaïque,
goûters d'antan...).



Déposez vos remarques et surtout
vos propositions dans la
boîte aux lettres
devant le local.



Appelez le

04 76 40 06 74

Vous pouvez laisser un message sur le
répondeur, nous vous recontacterons.



Envoyez un mail à la messagerie
ahg38com@gmail.com



La gazette donne des informations.

Vous pouvez donner votre avis, c'est
important pour nous de savoir
comment vous l'appréciez. Faites vos
suggestions de sujets, d'info., etc.



Le **site** vous propose d'autres
informations. Il a été réactualisé
pour mieux vous guider.

<http://www.ahg38.fr>

(Abonnez-vous aux journaux RSS)

Références utiles

Toutes urgences : **112**

SAMU : **15**

Police : **17**

Pompiers : **18**



SOS gardes pharmacies : **3915**

Services locaux

Médiateurs : **06 32 25 87 94**

Police : **17**

Police municipale : **04 76 40 16 40**

Numéro vert 24/24 : **0 800 16 70 41**

Éducateur (S.Jacolin) : **04 76 20 99 72**

Principal du collège : **04 76 23 10 72**

Déchèterie d'Échirolles

56, Avenue de la République, Échirolles

Du lundi au samedi : 9h à 12h - 14h à 17h30

Localife Échirolles : **04 76 20 99 72**

Numéro vert Métro : **0 800 50 00 27**

Métropole

Voirie : **0 800 80 58 07**

Eau potable : **0 800 50 00 48**

Eaux usées : **0 800 50 00 48**

Déchèterie : **0 800 50 00 27**

Autres questions : **04 76 59 59 59**

Astreintes Week-End : **04 76 98 24 27**

ou bien sur le site

Grenoble Alpes Métropole

Rubrique : **Contactez-nous**